

---

Pétition de la société républicaine de Saint-Geniez (Aveyron)  
sollicitant un prompt rapport de l'affaire Chabot, lors de la séance  
du 14 nivôse an II (3 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pétition de la société républicaine de Saint-Geniez (Aveyron) sollicitant un prompt rapport de l'affaire Chabot, lors de la séance du 14 nivôse an II (3 janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 608;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_82\\_1\\_37994\\_t1\\_0608\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37994_t1_0608_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Des auteurs de tant de crimes,  
Des monstres de la Vendée  
Par nos guerriers magnanimes  
La terre est enfin purgée.  
De ces reptiles immondes  
Nos guérets boivent le sang,  
Et la Loire dans ses ondes,  
Les route vers l'Océan.

Toulon perfide et vénale,  
Indigne du nom français,  
Offre à la bande infernale,  
Dans ses murs un libre accès...  
L'horrible Pitt en échange,  
Donne au lâche Toulonnais  
Ce vil métal que le Gange  
Fournit au despote anglais.

Mais l'heure du courroux sonne,  
Les traîtres seront punis,  
Les fiers enfants de Belone  
Par sa voix sont réunis,  
Aussitôt Toulon l'infâme,  
Cède à nos vaillants soldats,  
Et le fer, le feu, la flamme,  
Terrassent les scélérats.

Les fruyards se précipitent  
Sur le sein calme des eaux,  
Soudain cent foudres l'agitent  
Et submergent les vaisseaux,  
Jour fortuné, jour de gloire,  
Vous triompez, ô Français!  
Et le burin de l'histoire  
Consacrera vos succès.

En vain la ligue féroce  
Des liges qu'on nomme rois,  
Veut par une guerre atroce,  
Nous faire subir ses lois.  
En vain dans sa morne rage,  
Prépare-t-elle des fers,  
La France par son courage  
Délivrera l'univers.

*Par le citoyen J. P. VALLON, juge de paix du  
canton de Rozoy-l'Unité.*

#### COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires* (1).

Nous venons de célébrer une fête en réjouissance de la prise de Toulon et de la destruction des brigands de la Vendée, écrivent les administrateurs de Rozoy, département de Seine-et-Marne. Dans ces réjouissances, nos concitoyens se sont donné le plaisir de faire traîner dans les rues, dans les boues, l'effigie du fameux Pitt attachée à la queue d'un âne! (*On rit.*)

**Les membres de la Société républicaine de Saint-Geniez, département de l'Aveyron, sollicitent un prompt rapport de l'affaire qui a donné lieu à la détention de François Chabot, fondateur de leur Société; ils invitent la Convention à rester à son poste (2).**

*Suit la lettre des membres de la Société républicaine de Saint-Geniez (1).*

*La Société populaire de Saint-Geniez, chef-lieu de district, département de l'Aveyron, à la Convention nationale.*

« Citoyens représentants,

« Notre compatriote Chabot est le fondateur de notre Société, et même de celle de Rodez; il nous a ouvert la route du patriotisme dans laquelle nous avons toujours marché. Nous lui devons donc, nous nous devons à nous-mêmes de solliciter auprès de vous, non son élargissement, mais le prompt rapport d'une affaire qui doit mettre, nous n'en doutons point, son innocence au grand jour.

« Lorsque la servitude politique est abolie dans un Etat, il reste encore à détruire deux servitudes terribles, la misère et l'ignorance. Un peuple misérable est au premier tyran qui veut l'acheter; un peuple ignorant est au premier fourbe qui veut le séduire. Chabot n'a rien négligé, sinon pour détruire, du moins pour affaiblir parmi nous ces deux fléaux d'un peuple libre. Ses efforts pour adoucir la misère de notre commune ont été constants et n'ont pas toujours été inutiles. D'un autre côté, ses discours, quand il était présent, et ses lettres, depuis qu'il est à la Convention, ont toujours eu pour but d'éclairer nos habitants qui, réduits à l'aumône par leurs prêtres, regardaient encore comme leurs bienfaiteurs ceux qui, après leur avoir enlevé leur pain, leur en distribuèrent quelques miettes. Ce qui nous touche surtout, c'est sa résignation et son courage. Soumis à la loi, il attend son sort avec la dignité modeste de l'innocence. Dans ses lettres à sa mère, non seulement il la console, mais encore il intéresse pour ainsi dire son patriotisme en faveur de sa détention: il lui prouve qu'elle était nécessaire, il en fait gloire, parce qu'il espère qu'elle sera utile à la liberté. Comment pourrions-nous croire un tel homme complice d'une conjuration qu'il a dénoncée? Nous vous conjurons donc, citoyens représentants, de presser un rapport qui rendra à la Convention un membre zélé pour la République, un fils à une mère désolée, et à notre commune un citoyen qui lui a été infiniment utile.

« La Société, après vous avoir parlé d'un citoyen à qui elle s'intéresse vivement, s'adresse à vous, citoyens représentants, pour vous prier de rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez consolidé votre ouvrage en exterminant tous nos ennemis. Nous vous annonçons que, malgré nos faibles moyens, nous avons fait don à la nation de 1,400 livres employées à l'achat de bas et souliers pour l'équipement de nos frères d'armes, et que nous nous occupons dans ce moment d'une nouvelle souscription pour l'équipement et l'armement très prochain d'un cavalier.

« Nous ajouterons à ces diverses offrandes celle du citoyen Giron, père, l'un de nos membres, qui vient de remettre un calice d'argent avec sa patène et une paire de pistolets. »

(*Suivent 83 signatures.*)

(1) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 368 du 15 nivôse an II (samedi 4 janvier 1794), p. 1657, col. 1].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 255.

(1) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 868, pièce 27.